



Dossier de presse

14 et 15 juillet 2024

Commémoration des 80 ans
des crimes de Bourg-Lastic (63)





Le 15 juillet 1944

Le village de Bourg-Lastic et de ses environs situé à l'ouest du département en bordure de la Corrèze a eu un rôle majeur dans l'histoire de la seconde guerre mondiale. Cependant en 1944 cela va s'achever par une page douloureuse.

Le 7 juillet 1944, les maquis locaux attaquèrent, dans les gorges du Chavanon, un convoi militaire allemand parti de Clermont-Ferrand pour ravitailler la garnison d'Ussel. Vingt-deux militaires allemands furent tués. En représailles, 23 personnes, la plupart originaires de Bourg-Lastic, dont le maire, furent détenues en otage dans la salle du conseil municipal de la mairie de la commune.

Après une semaine dont on imagine l'intensité, elles ont toutes, y compris le maire, été passées par les armes au petit matin du 15 juillet au camp de Lastic. Six autres furent déportées, deux ne revinrent pas, une troisième revenue en état de faiblesse décéda en 1947.

Rapport de M. Lauradoux, adjoint au maire de Bourg-Lastic. 1944

Archives départementales

Copie

L'Adjoint au Maire de BOURG-LASTIC
à Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite d'une attaque contre un convoi allemand sur la route Nationale 89, le 7 Juillet sur le territoire du département de la Corrèze, à environ 5 kilomètres du Bourg-Lastic, notre commune a été occupée le dimanche 9 Juillet par les troupes d'opérations allemandes.

Pendant cette occupation, dès 21 heures, des otages, au nombre de 43 ou 44 ont été enfermés à la Mairie.

Le lundi, les Allemands ont continué à opérer des arrestations et se sont livrés à des enquêtes pour tâcher d'établir la participation d'éléments réfractaires à l'attaque de leur convoi.

Pendant toute la semaine, ils ont mené leurs enquêtes tant à Bourg-Lastic qu'à Messeix où ils se sont rendus dans la soirée du 12 Juillet.

Leurs opérations se sont terminées le vendredi 14 par la déportation d'un certain nombre d'otages, environ 25 ou 26, y compris deux femmes, et le samedi, par la fusillade de 23 hommes, 12 de Bourg-Lastic, un 13ème avait été fusillé le dimanche soir dans la rue, 6 de Messeix, un d'Herment et 4 non identifiés.

Reproduit Parmi eux, M. CHASSAGNY maire de Bourg-Lastic.

La fusillade a eu lieu au milieu du champ de tir du camp de Bourg-Lastic sur le territoire de cette commune.

La sentence nous a été signifiée après l'exécution, sur la place publique samedi soir vers 14 heures, devant le monument aux Morts.

Le Maire étant mort, on m'a demandé de faire assurer les corvées habituelles au service des troupes.

J'ai alors pris l'initiative de demander aux autorités allemandes l'autorisation d'enlever les corps du lieu d'exécution et de les rendre à leurs familles, tant pour ceux de Bourg-Lastic que pour ceux de Messeix. Cette autorisation ayant été accordée, nous avons procédé à la relève des cadavres le dimanche matin vers 9 heures. Les hommes de Messeix ont été enlevés par les soins des Houillères. Il m'a été signifié de les enterrer sans aucune cérémonie, sans cortège, et sans aucune manifestation en vue de les honorer et ce sous ma responsabilité.

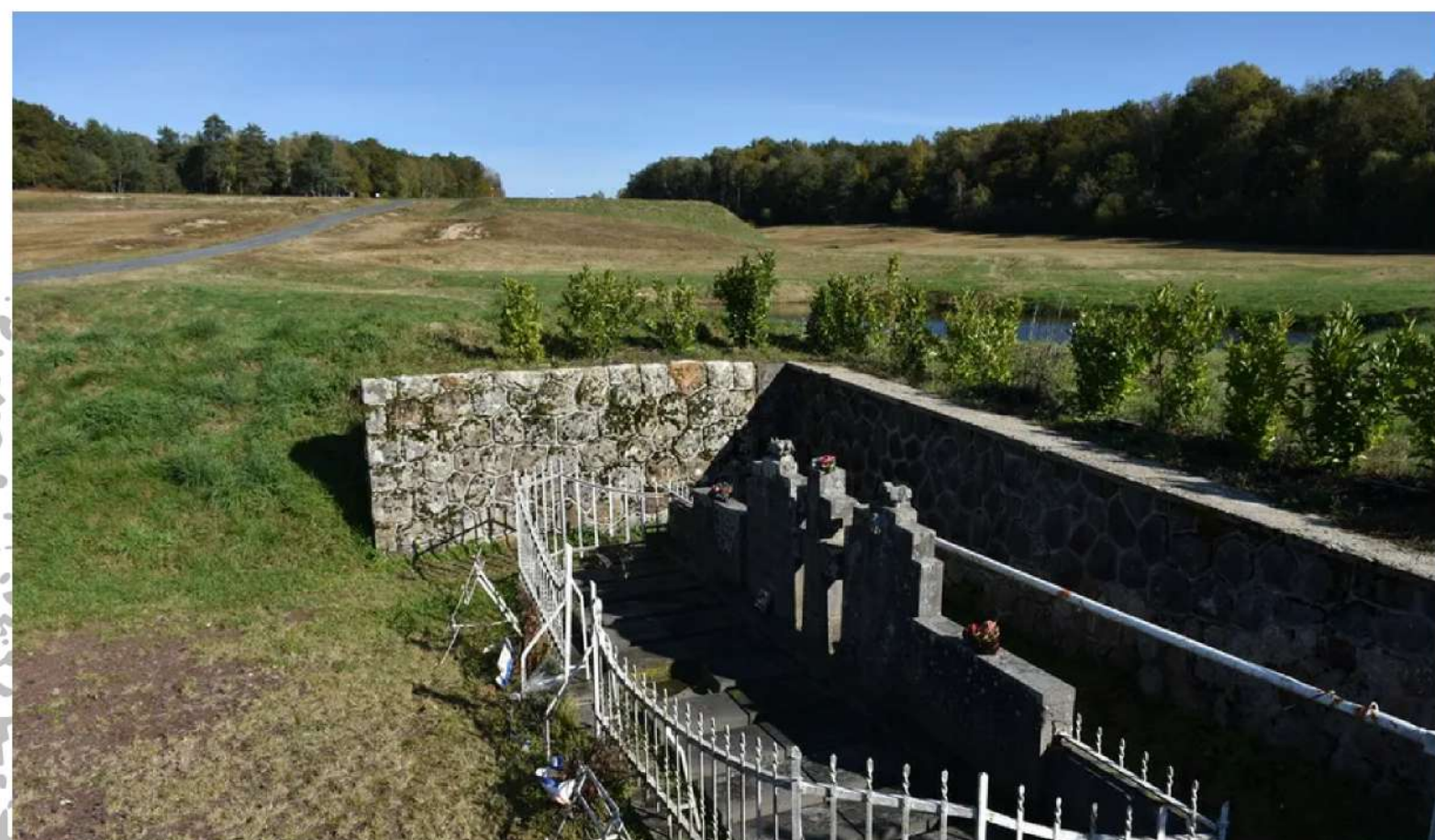


Le lieu du massacre

Construit à la fin du XIXe siècle à quelques kilomètres du village homonyme, le camp militaire de Bourg-Lastic aussi dit camp de Lastic (Puy-de-Dôme) sert aujourd'hui de terrain de manœuvres pour l'Armée. Il se répartit sur la commune de Bourg-Lastic, de Lastic et de Briffons

Mais tout au long du XXe siècle, son histoire a été émaillée de moments tragiques, comme le rappellent plusieurs stèles commémoratives.

Sa localisation relativement isolée en a fait un lieu idéal pour regrouper diverses populations au fil des événements qui ont jalonné l'histoire de France. Il a ainsi servi successivement de camp de prisonniers ou d'internement pendant les conflits mondiaux, de camp d'accueil à la fin de la guerre d'Algérie, ou pour les réfugiés kurdes irakiens en 1989. Il a également servi de théâtre à ce triste événement du 15 juillet 1944.



Un monument fut édifié dès la fin de la seconde guerre mondiale sur les lieux mêmes de l'exécution des 23 otages à l'initiative des jeunes de Lastic, est chaque année le lieu d'une émouvante cérémonie.

➡ Le monument sera réparé pour la cérémonie du 15 juillet 2024. Les communes de Lastic et de Bourg-Lastic en assurent ensemble la co-maitrise d'ouvrage et se partagent les charges. Des subventions publiques et privées.



Le 80ème anniversaire des crimes de Bourg-Lastic

Le 15 juillet 2024 nous commémorerons le 80^e anniversaire de cette semaine tragique de juillet 1944 pour laquelle la commune a reçu la Croix de Guerre.

Nous avons pensé que cet anniversaire devait être célébré d'une manière plus particulière dès lors, qu'outre un chiffre rond :

➡ il marque la fin de la génération adulte qui a vécu ces événements douloureux et le vieillissement de leur descendance ;

➡ il rend, partant, plus forte l'exigence d'assurer la continuité de la mémoire par la nécessité d'une transmission qui nous appartient ;

➡ il impose de garantir la pérennité de la cérémonie du 15 juillet à laquelle tient la population.

Il nous est apparu dès lors de notre devoir de donner un caractère solennel et d'ampleur particulière à ce 80^e anniversaire. A noter que notre projet a été labellisé par le Comité national pour la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération, Comité mis en place et géré par l'État.

Pour ce faire, un groupe de travail initié par la commune de Bourg-Lastic et composé des communes concernées par les événements de juillet a été constitué. La groupe de travail associe également Jacques MESSAGE, professeur de philosophie honoraire, Laurent BATTUT, auteur reconnu d'un ouvrage sur ces événements et Jean-Emmanuel DUMOULIN, professeur d'histoire au collège Willy Mabrut qui ont activement participé à l'élaboration du programme proposé durant ces deux jours



Programmation de l'évènement

Dimanche 14 juillet

JOURNÉE D'ÉTUDE

PARTIE 1: FAIRE CONNAÎTRE LES FAITS

14H30 présenté par Françoise Fernandez

Éléments de la chronologie de la seconde guerre mondiale utiles à la compréhension du cas de Bourg-Lastic. La Résistance dans le monde rural

15H15 présenté par Laurent Battut

La situation spécifique de Bourg-Lastic

16h45 présenté par L. Battut

Portrait du Generalmajor Curt Jesser et son destin judiciaire après-guerre

17h30 Mise en perspective par F. Fernandez

Contexte international d'après-guerre et état de l'opinion publique afin d'expliquer les jugements rendus

18h: Pause avec possibilité de se restaurer dans les restaurants partenaires

Lundi 15 juillet

JOURNÉE D'ÉTUDE

PARTIE 2: JUGER: LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ

9H00 présenté par L. Battut

Portraits du SS-Unterscharführer Martin Heckor et ses procès après-guerre

9h45 présenté par L. Battut

Le destin de l'Oberleutnant Franz Kaube

10h45 présenté par Jacques Message

Le choix du crime; l'arbitraire et la violence extrême

12h15 REPAS (réservation obligatoire): tarif 15€

PARTIE 3: TRANSMETTRE: "NOTRE HÉRITAGE N'EST PRÉCÉDÉ D'AUCUN TESTAMENT"

14H00 Entretien avec Roland Laich

descendant d'un soldat allemand, suivi d'une discussion ouverte

14h40 présenté par Jean-Emmanuel Dumoulin

Devoir de mémoire, devoir d'histoire

Concert

20h30 Eglise de Bourg-Lastic

Duo KAIROS avec Beatrice Berne, *clarinette*, et Pierre Courthiade, *piano*

Œuvres de musiciens touchés par la guerre
Lecture de textes

Cérémonie

18h00 Camp militaire de Lastic: Stèle des fusillés

suivi d'un pot de l'amitié



Les intervenants

Françoise Fernandez :

Françoise Fernandez Maury , née le 29 avril 1948. Professeure agrégée d'histoire-géographie. Ancienne directrice adjointe de l'IUFM d'Auvergne. Membre du Comité d'Union de la Résistance d'Auvergne. Responsable scientifique du musée de la Résistance du Mont Mouchet. A participé à plusieurs documentaires et émissions dont La libération de l'Auvergne.

Laurent Battut :

Ingénieur diplômé exerçant dans l'industrie, Laurent Battut a publié en 2007 « Le groupement 22 des chantiers de la jeunesse 1940-1944 » (implantés à Messeix) et, en 2021, « Les crimes de Bourg-Lastic, la brigade Jesser entre Auvergne et Limousin ». En 2022, il a présenté une communication sur les « Modalités répressives de la brigade Jesser en été 1944 » lors d'un colloque universitaire. Depuis, il poursuit l'étude de ce groupe de combat « anti-partisan » et présentera quatre communications lors des journées d'études de Bourg-Lastic.

Roland Laich :

Roland Laich est informaticien indépendant à Göttingen (Allemagne). Des recherches en collaboration avec Katrin Raabe sur la participation de membres de leur famille à la terreur nazie ont abouti en 2015 à la fondation de « l'Association pour l'histoire des familles sous le régime national-socialiste ». Ils publient sur leurs recherches via leur site internet <https://www.ns-familien-geschichte.de/> et proposent des ateliers. Ils sont aussi membres de « l'Alliance pour la mémoire des victimes du national-socialisme à Göttingen » qui organise des manifestations depuis 25 ans.

Jacques Message :

Jacques Message, né le 5 mai 1956 à Bourg-Lastic. Professeur honoraire de philosophie en khâgne, Secrétaire général adjoint de l'Association Jan Hus France (soutien aux dissidents tchèques et slovaques) entre 1986 et 2005. Co-organisateur d'un colloque Jean Cavaillès à Amiens en octobre 2010. Travaille actuellement en particulier à un portrait de l'avocat, ministre (de Léon Blum, de Camille Chautemps), écrivain Philippe Serre à partir de nombreuses archives.

Sensibilisé tôt à la mémoire des fusillés du 15 juillet ; s'attachera à répondre à la question « Comment l'atroce fut-il possible ? ».

Jean-Emmanuel Dumoulin :

Jean-Emmanuel Dumoulin, diplômé de Paris IV Sorbonne où il a suivi ses études est professeur d'Histoire-Géographie EMC depuis 2008. Il enseigne depuis 2013 au collège Willy Mabrut de Bourg-Lastic. En raison d'un riche passé local, il invite chaque année ses élèves à travailler sur l'histoire locale mais aussi à réfléchir sur la mémoire des événements qui lui sont liés. Ce sujet fera l'objet de son intervention lors des journées d'étude.



Les communes du collectif

Sous l'impulsion et la houlette de Jean-François Bizet, Maire de Bourg-Lastic,
11 communes se sont ralliées au collectif d'organisation

Bourg-Lastic
Briffons
Feyt
Herment
Lastic
Messeix
Monestier-Merlines
Savennes
Saint-Julien-Puy-Lavèze
Saint-Sulpice
Tortebesse



Informations pratiques



A noter qu'une EXPOSITION SUR LA RESISTANCE EN AUVERGNE, montée par l'association « Les Boucles de la Mémoire », sera déployée à Bourg-Lastic du 24 juin au 17 juillet, ce qui permettra aux scolaires, notamment les collégiens, de s'y intéresser.

Lieu du colloque:
Gymnase, Rue du gymnase
63760 Bourg-Lastic

Lieu de la cérémonie:
Stèle
Camp Militaire
63760 Lastic

Plus de renseignements

WWW.bourg-lastic.fr



Mairie de Bourg-Lastic
20 route de clermont
63760 BOURG-LASTIC
04.73.21.80.28
mairie.bourg.lastic@orange.fr



Commune
de Herment

Commune
de Lastic



Monestier - Merlines



Collège Willy Mabrut
Bourg-Lastic

